

*Baccalauréat STG
Sciences et technologies de la gestion*

Exemple de sujet

**Épreuve écrite d'histoire-géographie
à compter de la session 2008 de l'examen**

Ce document peut être utilisé librement dans le cadre des activités de l'enseignement scolaire, de la formation des professeurs et de l'organisation des examens.

Toute reproduction, même partielle, à d'autres fins ou dans une nouvelle publication, est soumise à l'autorisation du directeur général de l'Enseignement scolaire.

29 mai 2007

Table des matières

| | |
|---|----|
| Définition de l’épreuve | 2 |
| Exemple de sujet | 4 |
| Première Partie | 4 |
| Exemple n°1 | 4 |
| Exemple n°2 | 5 |
| Seconde Partie | 6 |
| Exercices portant sur des sujets d’étude du programme de géographie | 6 |
| Exercice n°1 | 6 |
| Exercice n°2 | 7 |
| Exercices portant sur des sujets d’étude du programme d’histoire | 9 |
| Exercice n°3 | 9 |
| Exercice n°4 | 10 |
| Ce qu’il est attendu du candidat | 11 |
| Première Partie | 11 |
| Exemple n°1 | 11 |
| Exemple n°2 | 12 |
| Seconde Partie | 13 |
| Exercices portant sur des sujets d’étude du programme de géographie | 13 |
| Exercice n°1 | 13 |
| Exercice n°2 | 14 |
| Exercices portant sur des sujets d’étude du programme d’histoire | 15 |
| Exercice n°3 | 15 |
| Exercice n°4 | 16 |

Définition de l'épreuve

La note de service 2007-017 du 15 janvier 2007 (*Bulletin officiel* n° 4 du 25 janvier 2007) a fixé la définition de l'épreuve écrite d'histoire-géographie de la série « Sciences et technologies de la gestion ».

BACCALAURÉAT

Baccalauréat technologique, série STG : définition de l'épreuve d'histoire-géographie

NOR : MENE0700077N

RLR : 544-1a

NOTE DE SERVICE N°2007-017 DU 15-1-2007

MEN

DGESCO A1-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs

La présente note de service fixe la définition de l'épreuve écrite d'histoire-géographie de la série "Sciences et technologies de la gestion (STG)" conformément à l'arrêté du 14 avril 2006. Cette définition d'épreuve, commune à toutes les spécialités de la série STG (spécialités "Communication et gestion des ressources humaines", "Mercatique", "Comptabilité et finance d'entreprise" et "Gestion des systèmes d'information"), est applicable à partir de la session 2008 du baccalauréat.

Épreuve d'histoire-géographie (toutes spécialités)

Épreuve écrite

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

L'épreuve comporte deux parties, comptant chacune pour un nombre de points identique. Elle porte sur les programmes d'histoire et de géographie de la classe terminale. Elle évalue aussi les capacités acquises en histoire et géographie au long de la scolarité secondaire.

Première partie

Elle porte sur les "questions obligatoires" du programme d'histoire et du programme de géographie. Elle consiste en une série de cinq à sept questions à réponse courte.

Cette partie de l'épreuve amène le candidat :

- à caractériser un espace, une période, un événement, une situation ou un personnage ;
- et/ou à citer des acteurs ;
- et/ou à justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments ;
- et/ou à localiser ou à compléter un croquis ;
- et/ou à proposer ou à choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution ;
- et/ou à proposer ou à choisir une définition pour une notion.

Seconde partie

Elle porte sur les "sujets d'étude au choix" du programme d'histoire et du programme de géographie. Elle consiste en un exercice qui porte sur un ou deux document(s). Des notes explicatives peuvent éclairer le(s) document(s). Des questions guident le candidat.

Quatre exercices sont proposés au choix du candidat, qui en traite un et un seul.

Les quatre exercices proposés relèvent des quatre "sujets d'étude au choix" correspondant à deux "thèmes généraux" du programme d'histoire et/ou du programme de géographie ; il est rappelé, à cet égard qu'à chaque "thème général" du programme sont associés deux "sujets d'étude au choix".

Cette partie de l'épreuve amène le candidat :

- à dégager l'apport d'un document à la connaissance d'une question figurant dans les programmes ou à la compréhension d'une notion ;
- ou à mettre en relation deux documents, pour en dégager les points communs, les différences, les oppositions ou les complémentarités.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire

Roland DEBBASCH

Cette nouvelle définition est applicable à partir de la session 2008 du baccalauréat.

L'épreuve se passe désormais à l'écrit.

Elle dure 2 heures 30, horaire choisi pour donner à tous les candidats de temps de lire le sujet, d'opérer le choix prévu en seconde partie, de composer et de relire.

Elle comporte deux parties, comptant chacune pour un nombre de points identique. Conformément à la nature différente des deux parties, la notation de la première partie sera facilitée et encadrée par un barème tandis que la notation de la seconde partie sera globale. On en verra des exemples ci-dessous.

L'épreuve porte sur le programme d'histoire et le programme de géographie de la classe terminale.

Comme toutes les épreuves d'histoire-géographie des examens, elle porte aussi de fait sur des capacités développées au long de la scolarité secondaire (lire et utiliser différents langages, situer dans le temps et l'espace, etc.). En l'occurrence, certaines d'entre elles seront particulièrement travaillées et approfondies durant le cycle terminal : mobiliser des connaissances, analyser et mettre en relation des documents, en conformité avec la lettre et l'esprit des programmes de ces deux classes.

La première partie porte sur les « questions obligatoires » du programme d'histoire et du programme de géographie, telles que « Le jeu des puissances dans un espace mondialisé de 1945 à nos jours » (histoire I A) ou « Centres d'impulsion mondiaux et inégalités de développement » (géographie II A).

Elle consiste en une série de cinq à sept questions à réponse courte.

Afin de faciliter le travail de préparation, la définition de l'épreuve limite la typologie de ces questions : caractériser un espace, une période, un événement, une situation ou un personnage ; citer des acteurs ; justifier une affirmation en proposant ou en choisissant des arguments ; localiser ou compléter un croquis ; proposer ou choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution ; proposer ou choisir une définition pour une notion.

L'objectif de cette partie de l'épreuve est d'évaluer la maîtrise qu'a le candidat des connaissances de base ; l'acquisition de cette culture modeste mais opératoire est l'une des finalités majeures des deux disciplines.

Douze exemples de questions sont fournis ci-dessous. Ils correspondent à l'ensemble des types possibles.

La seconde partie porte sur les « sujets d'étude au choix » du programme d'histoire et du programme de géographie. Elle consiste en un exercice portant sur un ou deux document(s).

Quatre exercices sont proposés au choix du candidat. Ces quatre exercices portent sur les quatre sujets d'étude associés à deux « thèmes généraux » des programmes. Cette disposition répond à une exigence : permettre au candidat de choisir à chaque session entre deux sujets d'étude effectivement étudiés.

Ainsi, pour une session donnée, un premier exercice au choix pourrait porter sur un document relevant de « L'Algérie à partir de 1954 » (sujet d'étude du thème II d'histoire), un deuxième exercice au choix porterait sur deux documents relevant de « L'Inde à partir de 1947 » (sujet d'étude du thème II d'histoire) ; un troisième exercice au choix pourrait porter sur un document relevant du « Commerce : un grand marché mondial, le café » (sujet d'étude du thème I de géographie), le quatrième et dernier exercice au choix porterait sur deux documents relevant de « Communication : le développement de l'Internet » (sujet d'étude du thème I de géographie).

L'objectif de cette partie de l'épreuve est d'évaluer la maîtrise de deux capacités majeures : analyser un ou des document(s) pour dégager leur apport, mettre en relation des documents. Une bonne connaissance des sujets d'étude constitue alors un atout dont tous les enseignants savent l'importance. Mais c'est l'analyse de document(s) qui est au cœur de cette seconde partie : les questions sont donc destinées à guider les candidats dans cette démarche, pas à prendre prétexte du document pour évaluer des connaissances qui lui seraient extérieures.

Ainsi cette seconde partie correspond-elle à une autre finalité majeure des deux disciplines, complémentaire de la précédente.

Exemple de sujet

Le sujet « zéro » fourni ci-après offre deux caractéristiques qu'il convient de souligner :

- il offre deux exemples de première partie, soit en l'occurrence deux fois six questions ; le jour du baccalauréat, le candidat n'aura à répondre qu'à sept questions au maximum.
- il porte sur le programme d'histoire et le programme de géographie de la classe de première STG, afin d'être utilisable dès cette classe ou durant la semaine de la rentrée en terminale.

*
* *

Première Partie

Exemple n°1

Questions d'histoire

Q. 1 - Indiquez trois lois décisives pour la construction de la démocratie française entre 1880 et 1946 (1,5 point)

Q. 2 - Choisissez la définition la plus précise du « totalitarisme » et justifiez votre choix (2 points) :

- a. Dictature fasciste ou nazie de l'Entre-deux-guerres
- b. Système politique caractérisé par une idéologie imposée, un chef, un parti unique, une société encadrée et mobilisée pour former un homme nouveau
- c. Régime politique autoritaire dans lequel l'État ou un parti contrôle la vie politique

Q. 3 - Justifiez l'affirmation suivante : « Pendant l'âge industriel la ville européenne et étatsunienne s'agrandit et se transforme » (2 points)

Questions de géographie

Q. 4 - Sur le fond de carte de l'Europe fourni, coloriez (de couleurs différentes) et nommez (1,5 point) :

- un des six États fondateurs de la construction européenne
- un État entré dans l'Union européenne depuis l'année 2004 incluse
- un État candidat

Q. 5 - Qu'est-ce qui caractérise un territoire enclavé ? (1,5 point)

Q. 6 - Citez trois acteurs qui interviennent dans la localisation des activités industrielles en France (1,5 point)

Exemple n°2

Questions de géographie

Q. 1 - Retrouvez la notion définie par chacune des propositions suivantes (2 points) :

- a. Espace approprié et géré par un groupe humain
- b. Limite séparant deux entités territoriales différentes
- c. Renforcement des grandes villes situées à la tête des réseaux urbains

Q. 2 - Donnez trois caractéristiques majeures de la distribution spatiale de la population française (1,5 point)

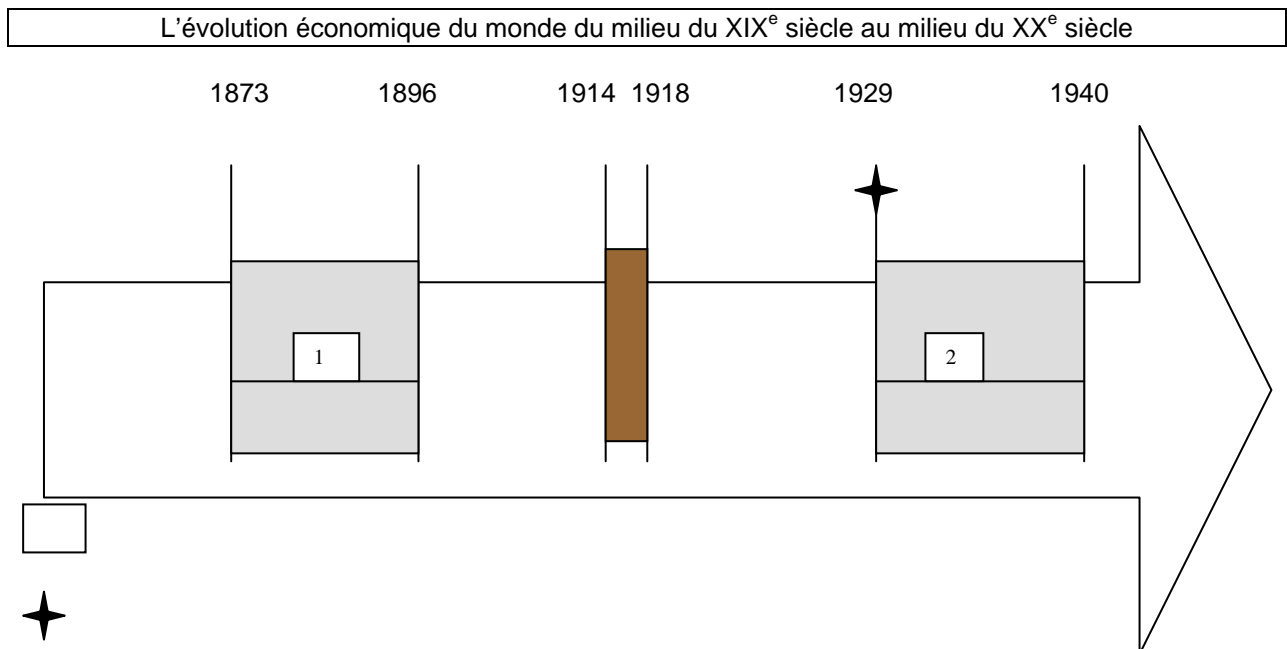
Q. 3 - Justifiez cette affirmation : « Le territoire français a des atouts favorables aux activités touristiques » (2 points)

Questions d'histoire

Q. 4 - Citez un homme politique, un parti politique et une loi qui ont marqué la vie de la Troisième République (1,5 point)

Q. 5 - Sur le fond de carte de l'Europe de 1920 fourni, coloriez et nommez trois États apparus après les traités de paix qui ont suivi le premier conflit mondial (1,5 point)

Q. 6 - À partir de son titre et des dates indiquées, complétez la légende de la frise et nommez les périodes numérotées 1 et 2 (1,5 point)



Seconde Partie


Quatre exercices sont proposés ci-dessous. Vous traiterez un seul de ces exercices

Exercices portant sur des sujets d'étude du programme de géographie


Exercice n°1

Document : encart promotionnel de deux agences régionales de développement

REGION TRANSMANCHE




BRUSSELS an hour, LONDON an hour, PARIS an hour – time you relocated?



**REGION
TRANSMANCHE** – the
Channel Tunnel Region –
the combination of Kent and
Nord-Pas de Calais, provides a
unique location for forward-thinking
businesses – at the crossroads of north western Europe.
World class communications, including the Channel
Tunnel and excellent ferry services, mean London,
Paris and Brussels, are just an hour away.
Region Transmanche meets all the needs of business:

- ▼ Excellent access to markets
- ▼ Modern business parks
- ▼ Highly trained and well educated workforce.

It delivers unrivalled business opportunities within the
world's largest marketplace – the European Union.



Située au
carrefour du
Nord-Ouest
de l'Europe,
la REGION TRANSMANCHE associe le Kent et le Nord-Pas
de Calais. C'est une localisation stratégique pour les
entreprises tournées vers l'avenir!
Une heure suffit pour rejoindre Paris, Londres ou
Bruxelles grâce à des infrastructures de communication
parmi les plus performantes du monde, comme le
Tunnel sous la Manche. Les entreprises qui s'implantent
dans la Région Transmanche, bénéficient de conditions
particulièrement favorables aux affaires :


- ▼ Grandes facilités d'accès aux marchés
- ▼ Parcs d'activités modernes
- ▼ Main d'oeuvre disponible et de qualité.

La Région Transmanche offre des opportunités uniques
de développement, au coeur même du plus grand
marché du monde, l'Union Européenne.

FOR FURTHER INFORMATION CONTACT/
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTER :

*Region Transmanche, Kent Enterprise Office
Marrubatten House, 28 Military Road, Chatham, Kent ME4 4JE, England
Tel: +44 1634 840111 Fax: +44 1634 826575*

*Région Transmanche, Nord-Pas de Calais Développement
Datar Transmanche, Capitainerie, Quai de Marée, 62100 Calais, France
Tel: +33 21 34 30 28 Fax: +33 21 34 29 99*



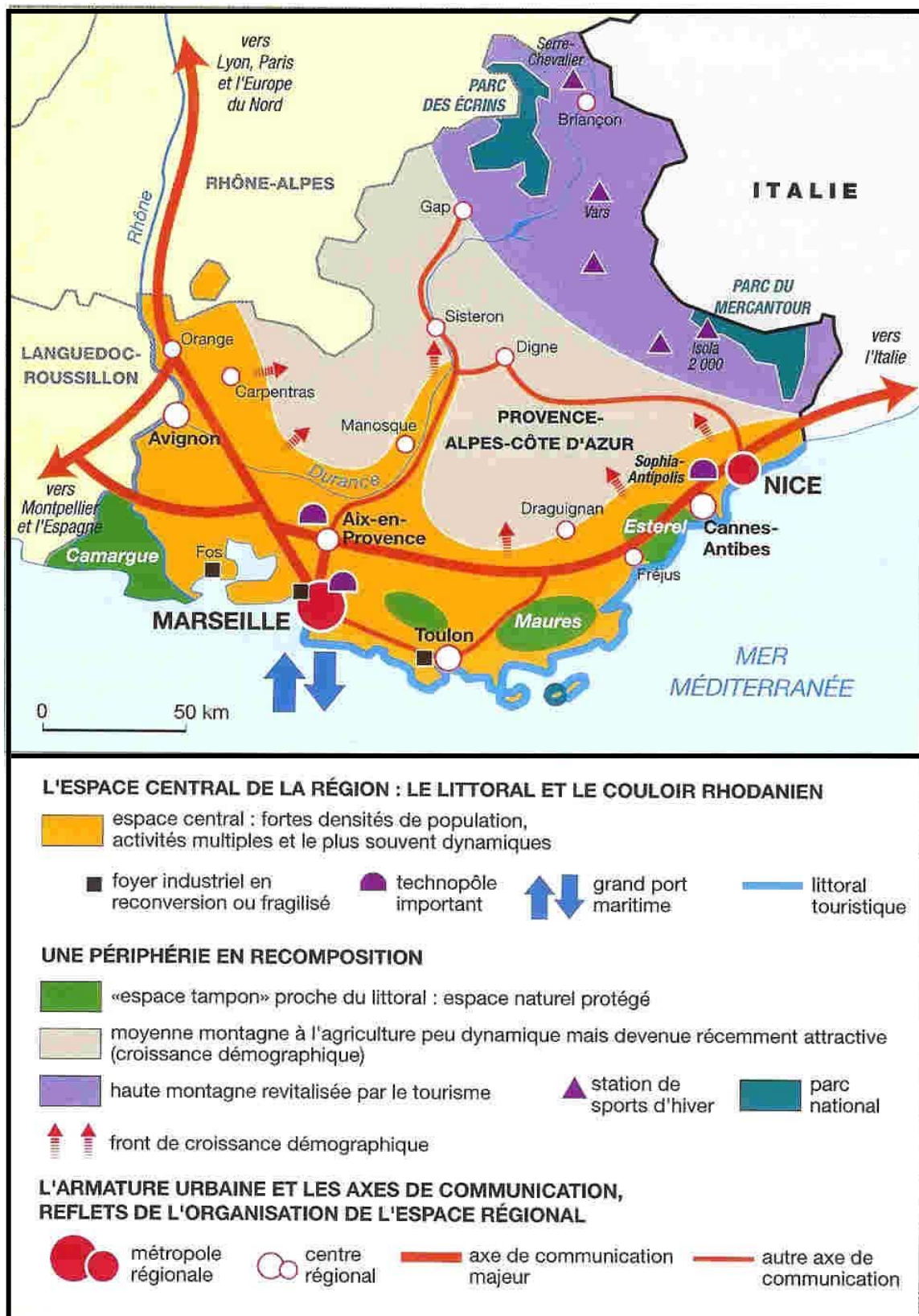
CHANNEL TUNNEL REGION

Questions :

1. Par quels moyens visuels cet encart cherche-t-il à donner une identité à la région Transmanche ?
2. Quels atouts de la région Transmanche le document met-il en évidence ?
3. En quoi ce document aide-t-il à comprendre ce qu'est et ce que vise une région transfrontalière ?

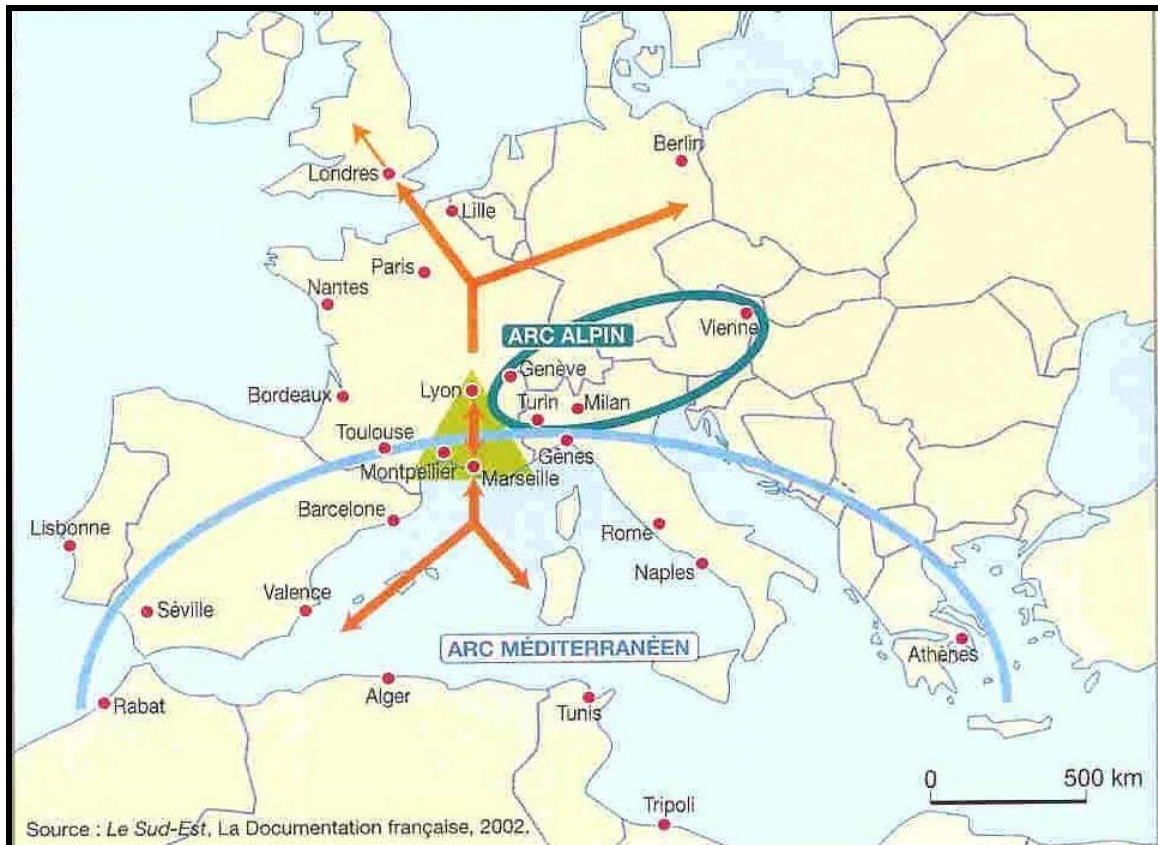
Exercice n°2

Document n°1 : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Réf. : manuel « Géographie 1^{ère} L – ES », sous la direction d'Annette Ciattoni, Hatier, 2003 – Cartographie : Noël Meunier.

Document n°2 : Le Sud-Est français dans l'Europe



Source : *Le Sud-Est – « Aménager la France de 2020- Contribution de l'Etat à des nouveaux enjeux interrégionaux »*, La Documentation française, Paris 2002.

Questions :

- Q. 1 - Quels sont les éléments de dynamisme de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?
- Q. 2 - Quelles informations complémentaires ces deux cartes apportent-elles en fonction de leur échelle ?
- Q. 3 - Comment se manifeste « l'effet Sud » dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Exercices portant sur des sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice n°3

Document : Affiche de la CGT - Premier mai 1912*



Réf. Collection Photothèque IHS-CGT

* Le maximum légal d'heures travaillées par jour est alors de 10 heures.

Questions :

- Q. 1 - . Quels sont la nature, l'émetteur et l'objectif de ce document ? Quels en sont les destinataires les plus probables ?
- Q. 2 - En quoi la composition de l'affiche la rend-elle efficace ?
3. Dans quelle mesure ce document éclaire-t-il l'histoire du mouvement ouvrier ?

Exercice n°4

Document n°1 : Atelier de montage d'automobiles au début du 20^{ème} siècle

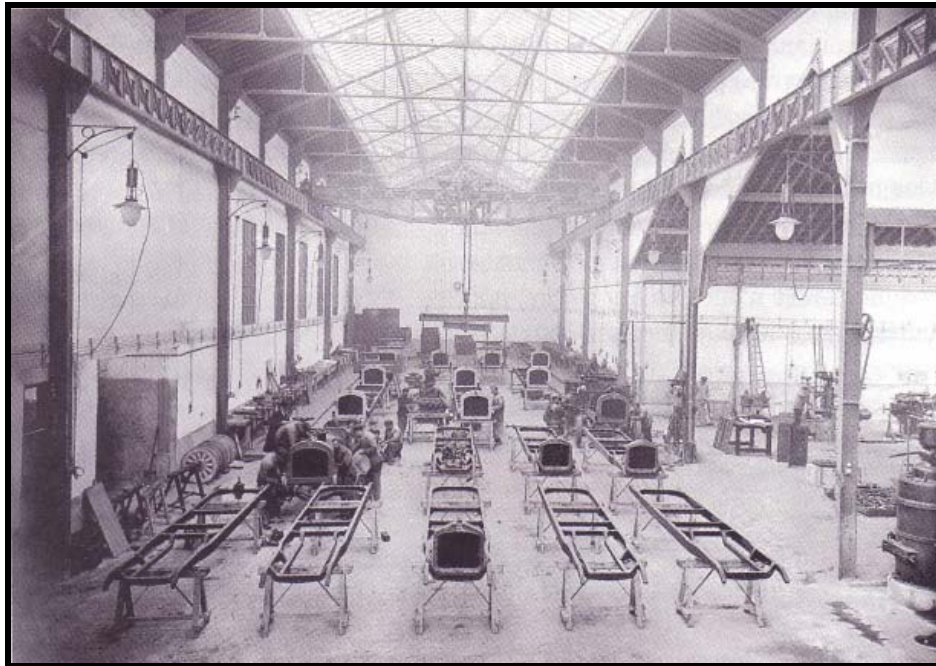


Photo Josse, collection Sirot

Document n°2 : Chaîne de montage des automobiles Peugeot à Sochaux en 1931



Droits de reproduction demandés

Source : manuel « STG Première Histoire-Géographie », Belin, 2006, p 106 ;

Questions :

- Q. 1 - Identifiez les points communs de ces deux documents (vous vous limiterez à leur nature et à leur thème).
- Q. 2 - En citant des éléments précis, dites quelles permanences apparaissent dans ces deux documents ?
- Q. 3 - En citant des éléments précis, dites de quelle(s) rupture(s) témoignent ces deux documents ?
- Q. 4 - Quelles informations apporte la comparaison de ces documents sur l'évolution d'ensemble de l'industrie automobile dans le premier tiers du XX^e siècle et sur l'évolution de la place de l'automobile dans la société occidentale à la même période ?

Ce qu'il est attendu du candidat

Première Partie

Exemple n°1

Q. 1 - Indiquez trois lois décisives pour la construction de la démocratie française entre 1880 et 1946 (1,5 point)

Attentes :

- il faut veiller au respect de la consigne : « lois » (on acceptera bien sûr l'ordonnance de 1944 sur l'accès des femmes à l'élection et à l'éligibilité), « construction de la démocratie française » et « entre 1880 et 1944 »
- parmi les lois possibles : 1881 loi sur la presse, 1884 loi sur les syndicats, 1901 loi sur les associations, 1905 séparation des Églises et de l'État, 1944 vote des femmes, etc.

Q. 2 - Choisissez la définition la plus précise du « totalitarisme » et justifiez votre choix (2 points) :

- Dictature fasciste ou nazie de l'Entre-deux-guerres**
- Système politique caractérisé par une idéologie imposée, un chef, un parti unique, une société encadrée et mobilisée pour former un homme nouveau**
- Régime politique autoritaire dans lequel l'État ou un parti contrôle la vie politique**

Attentes :

- la définition « b »
- une bonne justification soulignera la valeur de « b » (donne une liste complète, variée, etc. de caractéristiques) et exprimera les faiblesses de « a » (liste de cas précis où l'URSS stalinienne est absente) et de « c » (se limite aux régimes politiques autoritaires et au politique)

Q. 3 - Justifiez l'affirmation suivante : « Pendant l'âge industriel la ville s'agrandit et se transforme » (2 points)

Attentes :

- il s'agit de justifier et non de discuter l'affirmation
- on n'attend pas une justification exhaustive.
- bien des traits sont mobilisables pour argumenter : croissance urbaine due à l'exode rural, industrialisation, ségrégation spatiale, nouveaux modes de transport, nouvelles infrastructures (égouts, éclairage des rues, eau...), aménagements urbains (places, avenues...).

Q. 4 - Sur le fond de carte de l'Europe fourni, coloriez (de couleurs différentes) et nommez (1,5 point) :

- un des six États fondateurs de la construction européenne
- un État entré dans l'Union européenne depuis l'année 2004 incluse
- un État candidat

Comme aux questions 1 et 6, on attribuera 0,5 point par bonne réponse.

Q. 5 - Qu'est-ce qui caractérise un territoire enclavé ? (1,5 point)

Attentes :

- on sera ouvert à la variété des formulations. L'attribution des points sera globale si la notion apparaît comprise.
- on doit attendre l'éloignement des axes majeurs de transports et/ou l'éloignement des aires urbaines et de leur offre de travail et de services de haut niveau

Q. 6 - Citez trois acteurs qui interviennent dans la localisation des activités industrielles en France (1,5 point)

Attentes : la liste n'est pas close a priori - on peut attendre l'Union européenne et/ou les entreprises nationales et multinationales et leurs dirigeants et/ou les collectivités territoriales et/ou l'État et/ou les associations (syndicats, associations de protection de l'environnement...)

Exemple n°2

Q. 1 - Retrouvez la notion définie par chacune des propositions suivantes (2 points) :

- a. Espace approprié et géré par un groupe humain
- b. Limite séparant deux entités territoriales différentes
- c. Renforcement des grandes villes situées à la tête des réseaux urbains

Attentes : a : territoire - b : frontière - c : métropolisation.

Q. 2 - Donnez trois caractéristiques majeures de la distribution spatiale de la population française (1,5 point)

Attentes :

- on sera ouvert à la variété des formulations à condition qu'il s'agisse bien de caractéristiques majeures
- parmi les trois familles de caractéristiques majeures : la distribution de la population est déséquilibrée au profit de quelques régions ; elle correspond de plus en plus fortement aux aires urbaines, ainsi qu'aux littoraux et aux grands axes de circulation ; elle est évolutive en faveur du Sud et de l'Ouest.

Q. 3 - Justifiez cette affirmation : « Le territoire français a des atouts favorables aux activités touristiques » (2 points)

Attentes :

- il s'agit de justifier et non de discuter l'affirmation
- la bonne réponse associera plusieurs atouts explicatifs parmi lesquels : importance et diversité du patrimoine : naturel, historique et culturel, gastronomique... ; accessibilité et possession de puissantes infrastructures : hébergement, transports, centres d'affaires, voyageurs... ; rayonnement international de la France, notamment en matière religieuse, sportive ; articulation du territoire métropolitain et de l'outre-mer...

Q. 4 - Citez un homme politique, un parti politique et une loi qui ont marqué la vie de la Troisième République (1,5 point)

Q. 5 - Sur le fond de carte de l'Europe de 1920 fourni, coloriez et nommez trois États apparus après les traités de paix qui ont suivi le premier conflit mondial (1,5 point)

Q. 6 - À partir de son titre et des dates indiquées, complétez la légende de la frise et nommez les périodes numérotées 1 et 2 (1,5 point)

Attentes :



Croissance économique*

Krach boursier à Wall Street*

* ou expressions proches

Seconde Partie

Exercices portant sur des sujets d'étude du programme de géographie

Exercice n°1

Questions¹ :

Q. 1 - Par quels moyens visuels cet encart cherche-t-il à donner une identité à la région Transmanche ?

Attentes : quatre entrées se dégagent :

- Une position de carrefour (sur l'infographie reprenant le logo, par le biais de la légende du dessin qui insiste sur la rapidité des communications avec les trois grandes villes européennes de Londres, Bruxelles et Paris)
- Une union entre deux régions (trait d'union est-ouest traversant la Manche sur le logo et l'infographie, recours aux deux langues, dessin des personnages vêtus des deux drapeaux avec le tunnel symbolisé entre eux, association des deux agences de développement dans la même partie de l'encart)
- Une terre de nouvelles technologies (personnage de droite du dessin, photographie de l'Eurostar)
- L'appartenance à l'Union européenne (étoiles, triangle Londres-Bruxelles-Paris de l'infographie)

Q. 2 - Quels atouts de la région Transmanche le document met-il en évidence ?

Attentes :

La formulation de la question n'oblige pas le candidat à citer des éléments du document ni à porter un regard critique sur les atouts revendiqués, mais ces efforts seront appréciés.²

- sa localisation :
 - facilité d'accès aux marchés (de consommation, financier)
 - intégration à l'Union européenne et singulièrement à la dorsale européenne
- ses infrastructures :
 - de communication
 - de parcs d'activités
- sa main-d'œuvre importante en qualité et quantité
- de manière plus diffuse, la force de la complémentarité entre deux grandes régions d'Europe

Q. 3 - En quoi ce document aide-t-il à comprendre ce qu'est et ce que vise une région transfrontalière ?

Attentes : conformément à l'intitulé de l'épreuve, il s'agit de monter l'apport du document analysé à la compréhension d'une notion importante du programme. La bonne réponse associera plusieurs familles d'idées : une région à cheval sur plusieurs États, l'importance et la diversité des réseaux de transport et des échanges existant déjà entre les régions la composant, la recherche d'une identité, la volonté d'être un acteur spatial et le primat de l'argumentaire et des réalités économiques, la mise sur pied d'outils de travail communs, l'intégration inaboutie.

¹ On notera que ces trois questions illustrent la démarche traditionnelle et essentielle : lire attentivement le document, le comprendre, identifier son apport. Il en va de même pour l'exercice n° 3.

² Rappelons que la notation de la seconde partie est globale (sur dix points).

Exercice n°2

Questions :

Q. 1 - Quels sont les éléments de dynamisme de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Attentes :

- la croissance démographique
- les réseaux de communication, internationaux, nationaux, régionaux
- la diversité des activités économiques : tourisme (littoral, sports d'hiver, parcs nationaux, tourisme vert) ; hautes technologies (technopôles) ; activités portuaires
- un espace ouvert : sur le bassin méditerranéen ; sur l'Europe la plus riche
- l'articulation entre effort de développement durable et modernité

La question se limite aux éléments de dynamisme ; par ailleurs les deux cartes ne signalent qu'un seul contre-exemple : les foyers industriels en reconversion ou fragilisés et un seul contre-exemple partiel : la moyenne montagne. Les candidats ne sont donc pas tenus de signaler les limites du dynamisme régional.

Q. 2 - Quelles informations complémentaires ces deux cartes apportent-elles en fonction de leur échelle ?

Attentes :

Le plan et la formulation adoptés peuvent être variés.

La bonne réponse comportera ces éléments :

- ces documents nous informent tous les deux sur une partie/sur le sud-est du territoire français
- le document 1 concentre l'information sur une partie du sud-est : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le document 2 informe sur le Grand Sud-Est/le Sud-Est dans son ensemble
- le recours à deux échelles cartographiques différentes permet d'apporter une information complémentaire : l'espace/l'organisation de l'espace de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le document 1, la situation de cette région/du Sud-Est français dans une vaste ensemble composé de l'Europe et du bassin méditerranéen pour le document 2.

Q. 3 - Comment se manifeste « l'effet Sud » dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Attentes :

- l'association soleil, mer, montagne, nature
- l'attraction démographique
- l'implantation d'activités de haute technologie à proximité d'espaces de loisirs
- l'effort de développement durable visant à protéger des espaces qui constituent des éléments attractifs

Conformément au libellé de l'épreuve, l'essentiel consiste dans la capacité de mise en relation et d'exploitation croisée des documents. Mais, dans une perspective de note globale, le correcteur appréciera l'intégration au sein du thème I du programme de géographie et les connaissances mobilisées : attraction concurrente de Lyon, TGV Méditerranée, dynamique d'ensemble de la population française favorable au Sud, autres exemples européens d'effet Sud, collaborations transfrontalières, etc.

Exercices portant sur des sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice n°3

Questions :

Q. 1 - Quels sont la nature, l'émetteur et l'objectif de ce document ? Quels en sont les destinataires les plus probables ?

Attentes :

- Affiche publiée pour le 1^{er} mai 1912 par la Confédération générale du travail, syndicat créé en 1895.
- L'affiche présente une revendication : la diminution du temps de travail. Elle s'adresse en priorité au monde ouvrier afin de le mobiliser sur cette revendication.

Le candidat n'est pas tenu de citer des éléments de l'affiche à l'appui de sa réponse, mais cette démarche sera appréciée dans le cadre de la notation globale.

L'explication de ce qu'est le 1^{er} mai ou l'évocation de la revendication de la journée de 8 heures ne sont pas imposées par la question, mais la mobilisation de ces connaissances sera appréciée dans la note globale.

Q. 2 - En quoi la composition de l'affiche la rend-elle efficace ?

Attentes : la bonne réponse aura été attentive au mot « composition » de la question et aura repéré – quelles que soient les formulations adoptées pour l'exprimer, forcément variées – les points majeurs :

- une revendication unique en gros caractères qui unifie l'ensemble
- l'opposition volontairement très tranchée entre les deux scènes dessinées (qui méritent analyse) et entre leurs commentaires.³

Q. 3 - Dans quelle mesure ce document éclaire-t-il l'histoire du mouvement ouvrier ?

Attentes : conformément à l'intitulé de l'épreuve, il s'agit de montrer l'apport du document analysé à la compréhension d'une notion importante du programme. La bonne réponse associera plusieurs familles d'idées : la définition du mouvement ouvrier comme défense des intérêts des ouvriers ; le versant syndical du mouvement, ici représenté par un acteur majeur en France : la Confédération générale du travail, fondée en 1895 ; la lutte comme levier du progrès social : allusion au 1^{er} mai dans le titre, long combat pour abaisser la durée légale du travail.

Le correcteur appréciera la valeur ajoutée qu'apporteront la finesse d'analyse (l'affiche est par exemple porteuse d'une vision de la famille) et la mobilisation de connaissances (par exemple le rapprochement à opérer avec la revendication de la journée de 8 heures).

³ Dans le cadre de la notation globale, le correcteur saura apprécier la réponse qui signalerait l'existence de plusieurs sens de lecture : « horizontal », qui va de ce qui est dénoncé à ce qui est exigé et espéré ; « vertical », puisque chaque bloc scène/commentaire porte un message clair et quasi autonome.

Exercice n°4

Questions :

Q. 1 - Identifiez les points communs de ces deux documents (vous vous limiterez à leur nature et à leur thème).

Attentes :

- photographies (les ressemblances sont assez nombreuses entre ces deux photographies pour que des candidats aillent plus loin et les développent : les correcteurs apprécieront la pertinence de ces éventuels développements)
- l'organisation de la production automobile dans la première moitié du XX^e siècle (ou toute autre formulation de même sens) sera préférée à l'industrie automobile dans la première moitié du XX^e siècle et a fortiori à l'industrie dans la première moitié du XX^e siècle.

Q. 2 - En citant des éléments précis, dites quelles permanences apparaissent dans ces deux documents ?

Attentes :

- un même type d'espace de travail
- la standardisation de la production
- la rationalisation de la production

La question invite à justifier ces entrées :

- vastes ateliers, architecture industrielle associant structure métallique, verrière et électrification
- mêmes modèles de pièces (calandre et châssis) sur le document 1, même modèle de voiture sur le document 2
- alignement des modèles

Les plus attentifs et les plus informés repéreront le pont de levage mobile dans le document 1, la présence de pièces détachées stockées à proximité dans les ateliers (roues, pare-chocs).

Q. 3 - En citant des éléments précis, dites de quelle(s) rupture(s) témoignent ces deux documents ?

Attentes :

- au début de XX^e siècle (document 1) : travail en équipe, mobilité des ouvriers dans l'atelier et sans doute diversité des tâches réalisées.

Les plus attentifs et les plus informés repéreront un autre atelier à droite sur la photographie : l'usinage, qui témoigne du caractère pour partie artisanal, de la qualification des ouvriers et de la diversité de leurs tâches.

- en 1931 chez Peugeot (document 2) : travail à la chaîne (on voit l'engrenage au premier plan) : répétition et simplification des tâches, cadences imposées, et donc productivité et volume de production plus importants.

Q. 4 - Quelles informations apporte la comparaison de ces documents sur l'évolution d'ensemble de l'industrie automobile dans le premier tiers du XX^e siècle et sur l'évolution de la place de l'automobile dans la société occidentale à la même période ?

Attentes :

- la première partie de la question invite à repérer le tournant qui aboutit à une nouvelle manière de produire / à une nouvelle organisation du travail industriel ;
- la seconde partie de la question est plus difficile ; la réponse attendue est la diffusion de l'automobile, indissociable de l'augmentation de la productivité et de la production suggérée par la comparaison entre les documents.

Pour les questions 2 à 4, l'essentiel consiste dans la capacité d'analyse et de mise en relation des documents. Mais, dans une perspective de note globale, le correcteur appréciera la maîtrise de termes techniques (voir ci-dessus), les connaissances mobilisées (par exemple taylorisme), l'intégration dans l'ensemble du thème (par exemple, le rôle novateur de l'industrie automobile dans l'évolution de l'industrie).